

Le Pinet ou Truc depuis La Plagne

Une randonnée proposée par JCParavy

Le Pinet est un belvédère dominant les Entremonts. Moins fréquenté que le Granier son voisin, il participe tout autant à la Réserve des Hauts de Chartreuse et son accès par la voie normale est bien adapté à une pratique familiale, quelques variantes restant possibles.



Durée :	5h20	Difficulté :	Moyenne
Distance :	9.91km	Retour point de départ :	Oui
Dénivelé positif :	876m	Activité :	A pied
Dénivelé négatif :	873m	Régions :	Alpes, Chartreuse
Point haut :	1855m	Commune :	Entremont-le-Vieux (73670)
Point bas :	1092m		

Description

Départ du hameau de la Plagne, atteint depuis la route du Col du Granier au-dessus d'Entremont-le-Vieux. Ne pas monter en voiture dans le hameau mais stationner en dessous, plusieurs lieux s'y prêtant, principalement au début de la Route Forestière du Selet.

(D/A) Deux itinéraires au départ permettent de commencer la montée :
- soit revenir à la route pour monter dans le hameau, le traverser et continuer à monter vers l'Est entre des prairies puis dans la forêt (trace GPS montée) ;
- soit monter la Route forestière du Selet (carrossable) jusqu'à une carrière où l'itinéraire oblique au Nord pour venir rejoindre le chemin montant du hameau (trace GPS descente).

(1) Le chemin devenu unique monte dans la forêt en effectuant des lacets dont certains ont été retracés récemment. Cette bonne montée amène à l'échancrure du Col de l'Alpette.

(2) Laisser partir sur la gauche le sentier du Granier et descendre en face dans la prairie jusqu'au Refuge de l'Alpette.

(3) Défiler devant le refuge pour remonter au Sud-Est pour un parcours en plateau jusqu'au croisement pour le Pinet (panneau) au milieu d'une clairière.

(4) Tourner franchement à droite : le sentier commence à monter dans un relief karstique jusqu'au pied d'une barre rocheuse, où un sentier arrive de la droite.

(5) Longer à gauche cette barre à l'ombre de laquelle le sentier va défiler, la pente s'atténuant, jusqu'à déboucher dans un espace plus herbeux d'où partent de nombreuses sentes.

(6) Le sentier oblique alors au Nord-Ouest, la pente est modérée pour rejoindre la crête, puis au Nord, le sommet.

(7) Profiter de la vue sur les différentes faces et redescendre jusqu'à un croisement de sentier de la barre rocheuse.

(5) Là, deux options sont possibles :

- descendre facilement par le sentier suivi à la montée, et rejoignant le Refuge de l'Alpette par le GR®.
- ou suivre un itinéraire plus sauvage (moins fréquenté et moins bien tracé aussi), tel que tracé sur la carte. Descendre sur la gauche une bonne sente dans la forêt, elle passe vers la Doline cotée 1600m aux abords du "Grand Glacier" sous-terrain (difficile d'accès). La descente se poursuit en arrière des Rochers du Biolet dans une forêt peu dense, contournant quelques barres rocheuses, jusqu'à une échancrure correspondant au Col géographique de l'Alpette.

Points de passages

- D/A Parking du hameau de la Plagne**
N 45.441586° / E 5.905702° - alt. 1098m - km 0
- 1 Forêt du Selet - Jonction des montées**
N 45.443934° / E 5.912864° - alt. 1222m - km 0.85
- 2 - Col de l'Alpette (1547m)**
N 45.441798° / E 5.91887° - alt. 1527m - km 1.79
- 3 Refuge et Chalet de l'Alpette**
N 45.43981° / E 5.921609° - alt. 1467m - km 2.16
- 4 Croisement chemin du Pinet sur le GR**
N 45.435431° / E 5.92266° - alt. 1546m - km 2.79
- 5 Croisement variante de retour**
N 45.432541° / E 5.914811° - alt. 1662m - km 3.53
- 6 Sortie dans l'alpage**
N 45.428939° / E 5.90742° - alt. 1796m - km 4.27
- 7 Sommet du Pinet**
N 45.432474° / E 5.904024° - alt. 1850m - km 4.78
- 8 Echancrure du col géographique de l'Alpette**
N 45.43981° / E 5.919036° - alt. 1505m - km 7.15
- D/A Parking du hameau de la Plagne**
N 45.441579° / E 5.905699° - alt. 1098m - km 9.91

(8) Après une brève remontée à droite, des prairies ramènent au Chalet de l'Alpette tout proche.

(3) Remonter au Col de l'Alpette

(2) Dévaler à l'Ouest le bon chemin qui ramène à la Plagne, soit par la route forestière du Selet (trace GPS de descente) soit par la traversée du hameau (trace GPS de montée)(D/A).

Informations pratiques

On peut faire sa réserve en eau à la Plagne et au chalet de l'Alpette (captage aménagé et robinet sur tuyau).

Le chemin de montée au Col de l'Alpette est assez rude mais très bien retrace pour faciliter la montée des vaches en alpage.

L'itinéraire est balisé GR® 9 de la Plagne au Plateau de l'Alpette ((4)). Le reste est balisé de Jaune.

Seule la descente entre (5) et (8) est hors sentier balisé mais la trace autrefois aléatoire est devenue suffisamment nette pour être suivie sans difficulté (quasi-sentier).

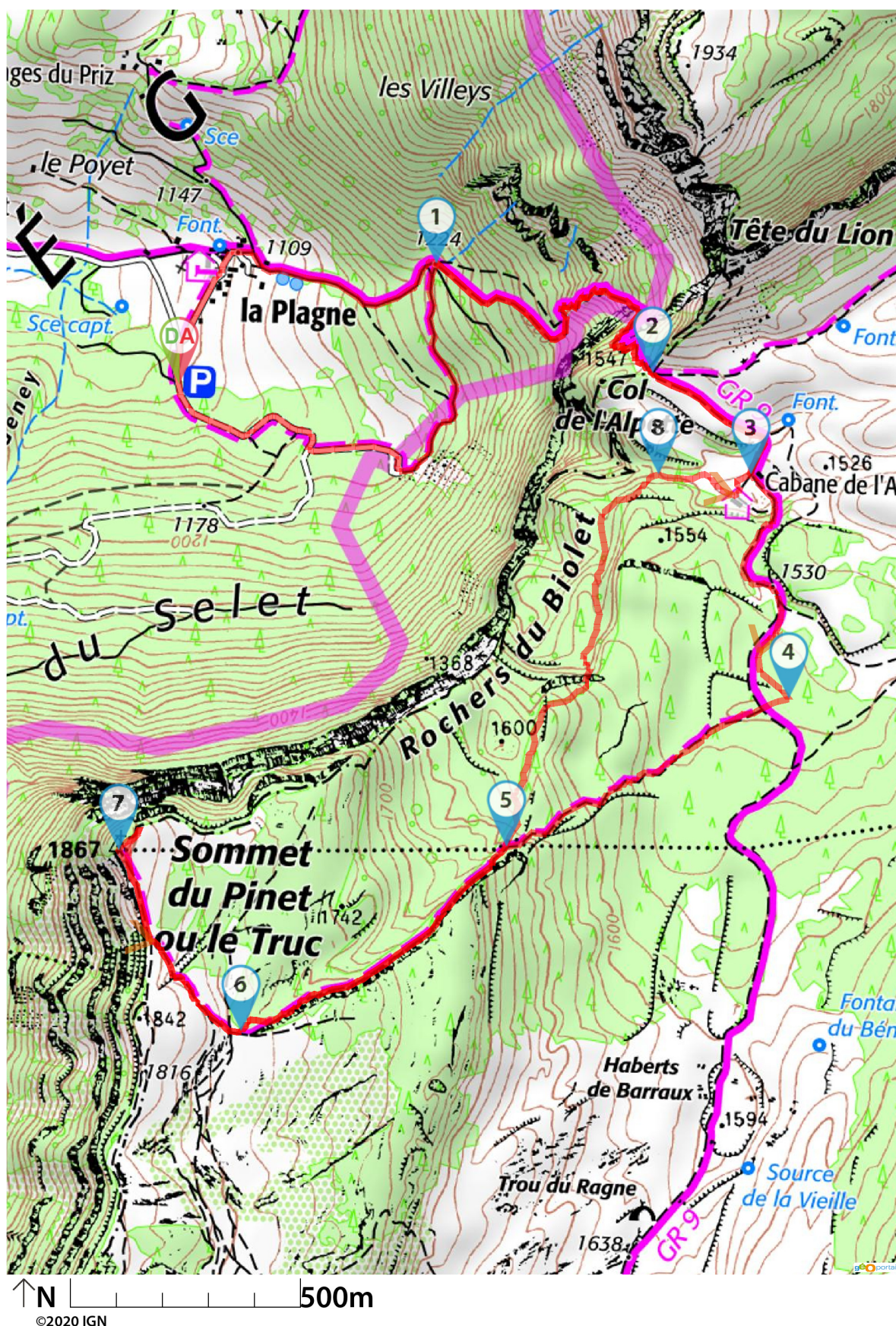
A proximité

La vue du sommet est dégagée sur tous les sommets de Chartreuse et les Entremonts, et au-delà vers Belledonne, les Sept-Laux, les Grandes Rousses et le Mont Blanc. Le Granier cache en partie les Bauges.

(Entre 4 et 6) Le sentier passe devant plusieurs entrées de grottes et quelques reliefs caractéristiques. Pour découvrir d'autres formes comme des arches ou "champignons" de calcaire, il faut s'écarter du sentier aux abords de (6) et suivre les nombreuses traces dans ce secteur de lapiaz (attention à l'orientation).

Donnez-nous votre avis sur : <https://www.visorando.com/randonnee-le-pinet-ou-truc-depuis-la-plagne/>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site: neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site: ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.